



Siège : 37 QUAI DE BOSC
RESOTAINER
34200 SETE

DOSSIER DE PRESENTATION

DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE CAS PAR CAS

DOCUMENT COMPLETANT LE FORMULAIRE CERFA DEPOSE LE 18/11/2020
REFERENCE DE LA DEMARCHE : A-0-14M5VGVBX

Activité de station de lavage de conteneurs

5287 Zone industrielle portuaire - 76430 SANDOUVILLE

Décembre 2020

Dossier établi en collaboration avec



102 Rue du Bois Tison - 76960 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL

SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION GENERALE	4
2 - LOCALISATION GEOGRAPHIQUE.....	5
3 - TRAVAUX : NON PREVUS	8
4 - DESCRIPTION DE L'INSTALLATION	9
4.1 - PRESENTATION ET HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE.....	9
4.2 - PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE.....	10
4.3 - DESCRIPTION DES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE L'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION	11
4.3.1 - Aménagement du site	11
4.3.2 - Accès à l'installation	12
4.3.3 - Equipements fixes de l'installation.....	12
4.3.4 - Equipements mobiles	15
4.3.5 - Réseaux.....	15
4.4 - DESCRIPTION DE LA PHASE OPERATIONNELLE DE L'INSTALLATION	17
4.4.1 - Installation de lavage.....	17
4.4.2 - Installation de traitement des effluents.....	17
4.4.3 - Consommation et recyclage de l'eau	19
4.4.4 - Gestion des déchets	20
4.4.5 - Gestion des odeurs.....	20
4.4.6 - Contrôle des émissions.....	20
4.4.7 - Exutoire des eaux	22
4.4.8 - Les produits dangereux et leurs stockages	23
4.4.9 - Trafic induit.....	25
4.4.10 - Fonctionnement général de l'installation	25
4.4.11 - Moyens de sécurité de l'installation	26
5 - ANNEXES.....	28

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du site à l'échelle communale (1/35 000)	6
Figure 2 : Localisation du site sur la photo aérienne (1/2000).....	7
Figure 3 : Schéma de principe de l'installation de traitement des effluents	18
Figure 4 : Approvisionnement en eau du site ARC / SUD-CONTAINERS	19
Figure 5 : Contexte hydrologique et émissaire de rejet	23

1 - INTRODUCTION GENERALE

La société SUD-CONTAINERS est une société du groupe ARNAL, basé à Sète (34200). Son activité principale est la réparation, le stockage, la modification et l'entretien des conteneurs dry.

En 2011, SUD-CONTAINERS décide d'étendre ses activités et de s'implanter à Sandouville à proximité d'une filiale du même groupe, la société ARC. Ainsi elle obtient auprès du Port Autonome du Havre une location supplémentaire de terrain de 15 000 m².

Depuis septembre 2014, SUD-CONTAINERS exploite sur le site de Sandouville une station de lavage intérieur de camion et conteneurs citernes. Cette activité est soumise à déclaration depuis avril 2013.

L'activité de lavage est en progression constante et la tendance dans les années à venir pourrait atteindre le seuil d'autorisation (fixé à 20 m³/j).

C'est pourquoi, au regard de cet accroissement d'activité, SUD-CONTAINERS envisage de demander l'autorisation environnementale au titre des Installations Classées pour la rubrique 2795 « Lavage de fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, de matières dangereuses ou de déchets dangereux ».

2 - LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Le site d'étude est localisé à l'adresse suivante :

**5287 ZONE INDUSTRIELLE PORTUAIRE
76430 SANDOUVILLE**

Les pages suivantes permettent de situer le site à différentes échelles.

- ⇒ *La Figure 1 présente la localisation du site à l'échelle communale.*

- ⇒ *La Figure 2 présente le sur une vue aérienne.*

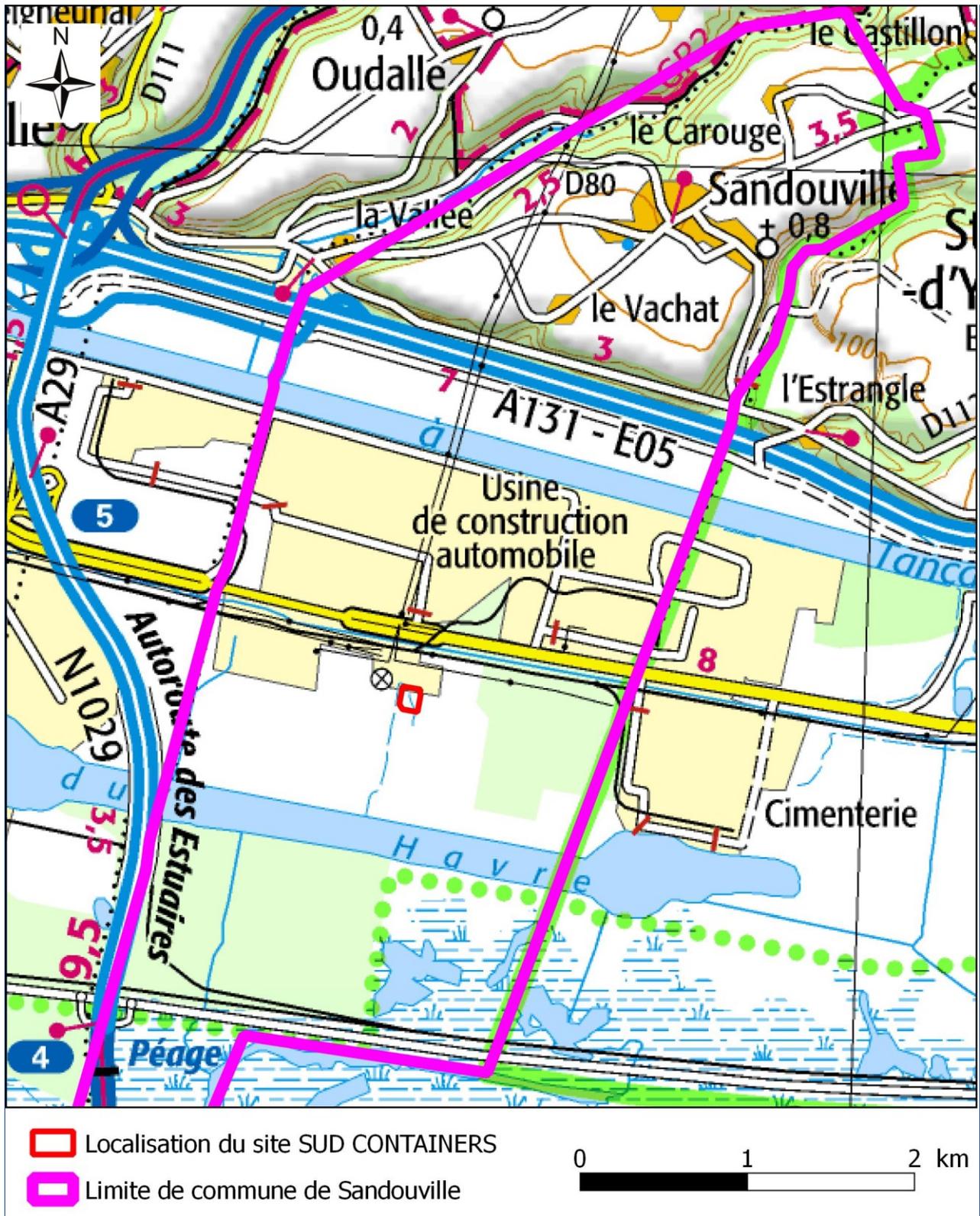


Figure 1 : Localisation du site à l'échelle communale (1/35 000)

Fond cartographique : Géoportail



Figure 2 : Localisation du site sur la photo aérienne (1/2000)

Fond cartographique : Géoportail

3 - TRAVAUX : NON PREVUS

La demande d'autorisation est demandée par SUD-CONTAINERS parce que son activité tendra dans un futur proche à dépasser le seuil d'autorisation (fixé à une consommation d'eau de 20 m³/j).

Dans le cadre de la demande d'autorisation, SUD-CONTAINERS ne prévoit ni l'extension de son site ni la construction de nouveau bâtiment ou nouvelle infrastructure. Les installations actuelles sont suffisamment dimensionnées.

4 - DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

4.1 - PRESENTATION ET HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE

La société SUD-CONTAINERS est une société du groupe ARNAL. Son siège est basé à Sète (34200).

L'activité principale est la réparation, le stockage, la modification et l'entretien des conteneurs dry.

En 2011, SUD-CONTAINERS décide d'étendre ses activités et de s'implanter à Sandouville à proximité d'une filiale du même groupe ARNAL, la société ARC. Ainsi elle obtient auprès du Port Autonome du Havre une location supplémentaire de terrain de 15 000 m².

Depuis septembre 2014, SUD-CONTAINERS exploite sur le site de Sandouville une station de lavage intérieur de camion et conteneurs citernes. Cette activité est soumise à déclaration depuis avril 2013.

Actuellement SUD-CONTAINERS met en place une nouvelle activité : le réchauffage de citernes pleines. Pour cela de nouvelles installations sont mises en place avec :

- une nouvelle chaudière de 0,8 MW (éloignée à plus de 10 m de tout bâtiment et sous le seuil déclaratif),
- cette chaudière fonctionne au gaz : une déclaration a également été déposée en juin 2019 pour une cuve de 31 tonnes.

En mai 2019 les 2 chaudières ont été déclarées avec le « bénéfice des droits acquis » (article L513-1 du code de l'environnement).

L'activité de lavage est en progression constante et la tendance dans les années à venir pourrait atteindre le seuil d'autorisation (fixé à 20 m³/j).



Photo 1 : Vue depuis l'entrée du site vers le bâtiment principal (bureaux et atelier)



Photo 2 : Les pistes de lavage

4.2 - PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE

L'activité de lavage - objet de la présente demande d'autorisation - a pour objectif de nettoyer l'intérieur et l'extérieur de conteneurs vides (conteneurs dry iso 20' et 40', conteneurs citernes et accessoirement des citernes routières vides et des IBC).

Le nettoyage des citernes s'effectue au moyen de pompes et têtes à haute pression d'environ 100 bar. L'eau utilisée est prélevée sur le réseau d'eau potable et du recyclage des eaux.

Les lavages se font à l'eau froide ou chaude selon les besoins. L'eau chaude est produite à partir d'une chaudière basse pression.

Un clapet anti retour est installé sur le réseau d'eau en amont de l'installation.

L'ensemble des installations est contrôlé conformément à la réglementation en vigueur.

Après lavage les effluents (comprenant les égouttures) seront récupérés au niveau d'un puisard étanche installé en limite de l'aire bétonnée et spécialement conçue pour les récupérer gravitairement.

L'ensemble des eaux sont pompées et dirigées vers un système qui fait office de séparateur d'hydrocarbures et décanteur.

Les boues, huiles et flottants en excès, après récupération et stockage en futs, sont pompés et envoyés en centre agréé de destruction.

La partie des eaux ainsi prétraitée est envoyée vers un système biologique faible charge, afin que la pollution soluble soit dégradée.

Une ultrafiltration membranaire permet la filtration des effluents, et la recirculation des boues biologiques. Régulièrement l'excès de boues biologique est stocké en cuve. Une étape de déshydratation se fait avant expédition vers un Centre Agréé de Traitement.

Les eaux filtrées après une ultrafiltration sont contrôlées et mesurées avant d'être envoyées vers le milieu naturel.

Une partie de ces eaux traitées par ultrafiltration est recyclée et réemployée dans le nettoyage des citernes.

4.3 - DESCRIPTION DES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE L'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION

4.3.1 - AMENAGEMENT DU SITE

☞ Cf. Annexe 1 : Plan général des installations

Le site est composé des installations et principaux aménagements suivants :

Tableau 1 : Aménagement du site avec les installations ou activités attenantes

Nature de l'aménagement / installation	Description
Bâtiment principal : atelier de réparation, Bureau et local personnel	Surface : 400 m ²
Local chauffeur	
Station de traitement des effluents	Bassin biologique
Unités de lavage de conteneurs	2 pistes de lavage intérieur des citernes + 1 piste de lavage extérieur, fosse de reprise
Surpresseur	Alimente l'atelier et les pistes de lavage en air
Zone de stockage des matériels en attente de lavage, réparation ou de départ vers les clients	Aire étanche et bétonnée de 400 m ² environ
Citerne de gaz	31 t Gaz inflammable pour alimenter la chaudière de réchauffage des conteneurs
Stations-service + cuve fuel	Distribution de carburant 2 m ³ , double paroi, Contrôle optique des fuites
Local technique lavage + chaudière n°1	Chaudière installée : 1,6 MW Conteneur dry avec l'ensemble des organes et machineries de lavage et recyclage des effluents
Local chaudière n°2	Nouvelle chaudière: 0,80 MW Dédiée au réchauffage des conteneurs pleins.
3 Séparateurs hydrocarbures	Traitement des eaux pluviales
Cuve à fuel	20 m ³ Stockage de carburant pour alimenter la chaudière de lavage
Stockage de produits dangereux	Local : Conteneur dry
3 citernes d'eau	3 Citernes d'eau pluviale de 24 m ³ (total : 72 m ³)
Réseaux enterrés	Canalisations : AEP, assainissement (microstation), eaux pluviales, effluents traités, électricité BT, télécommunication
Voiries divers et parking	surface imperméabilisée
Bennes déchets	

4.3.2 - ACCES A L'INSTALLATION

Le site possède actuellement 1 accès donnant sur une voirie bitumée et adaptée à la circulation de véhicules lourds et larges.

Un deuxième accès par le sud sera créé en 2021

L'accès routier se fait à partir d'une rue parvenant à environ 370 m à la « Route industrielle ».

4.3.3 - EQUIPEMENTS FIXES DE L'INSTALLATION

Ce chapitre décrit les principales installations – à l'exception des citernes (gaz et fuel) qui sont abordées plus loin (cf. 4.4.8 - Les produits dangereux et leurs stockages, page 23).

4.3.3.1 - Installation de lavage

La station de lavage est constituée de 2 pistes de lavage intérieur des citernes et d'une 1 piste de lavage extérieur.

Les 2 pistes de lavage intérieur des citernes sont équipées de 4 têtes de lavage.

Une pompe Haute Pression alimente les 4 têtes de lavage, soit un total de 8 têtes de lavages et 2 pompes haute pression.

Chaque pompe a une puissance de 22 KWH soit un total de 88 KWH.

Les eaux de lavages sont récupérées au sol gravitairement sur une aire étanche et dirigées vers une fosse de reprise.



Photo 3 : Station de lavage



Photo 4 : Fosse de reprise

4.3.3.2 - Les chaudières

- **Chaudière n°1 - dédiée à la station de lavage pour la production d'eau chaude**

Puissance : 1,6 MW

Energie : fuel

Chaudière basse pression : sa pression d'utilisation est de 6 bars pour un volume de 100 litres d'eau.

Localisation : local chaufferie attenant à la station de lavage.

Sa production d'une eau chaude à 90°C, fonctionne en circuit fermé sur un échangeur à plaques. Elle est équipée de tous les organes de sécurité nécessaires.



Photo 5 : Chaufferie fuel

- **Chaudière n°2 – Dédicée au réchauffage des conteneurs pleins**

Nouvelle chaudière installée en 2019.

Puissance : 0,80 MW

Energie : gaz propane

Pression maximale admissible : 12 bar ; Pression de service : 8 bar

Localisation : 2^{ème} local chaufferie (conteneur dédié), éloigné à plus de 10 m de tout bâtiment.



Photo 6 : Conteneur de la chaudière gaz



Photo 7 : Intérieur de la chaufferie gaz

4.3.3.3 - Installation de traitement des effluents

Les effluents produits par la station de lavage sont traités par une station de traitement dont l'installateur, la Sté ACTIBIO, est spécialisé dans le traitement et le recyclage des effluents industriels.



Photo 8 : Station de traitement sur le site SUD-CONTAINERS à Sandouville

Le principe de traitement est décrit dans la partie 3 abordant la DESCRIPTION DE LA PHASE OPERATIONNELLE DE L'INSTALLATION (§ 4.4.2 - page 17).

4.3.4 - EQUIPEMENTS MOBILES

L'entreprise dispose des équipements mobiles suivants :

- Chariot de manutention (2,5 T) pour la manipulation des IBC,
- 1 chariot « 3 hauteurs » pour l'atelier d'entretien,
- 2 chariots élévateurs fonctionnant SVETROCK « 5 hauteurs » pour diriger les citernes dans les pistes de lavage,
- 1 chariot PPM de 71 T pour manipuler les conteneurs.



Photo 9 : Chariot SVETROCK



Photo 10 : Chariots 2,5 T et 71 T

Ce matériel est régulièrement vérifié par une société de contrôle agréée (tous les 6 mois).

L'entretien des véhicules est effectué sur site par les sociétés prestataires de service. Les entreprises prestataires de service disposent du matériel nécessaire permettant d'effectuer ces opérations en toute sécurité et sans risque de déversement de liquides. Elles se chargent par la suite d'éliminer ou de recycler les déchets produits par l'entretien.

4.3.5 - RESEAUX

4.3.5.1 - Réseau électrique

Le bâtiment et l'éclairage extérieur du site sont reliés au réseau électrique enterré.

4.3.5.2 - Télécommunication

Le bâtiment est relié au réseau téléphonique enterré.

4.3.5.3 - Eau potable (AEP)

L'installation est raccordée au réseau d'alimentation en eau potable (AEP).

4.3.5.4 - Eaux industrielles (EI) / Emissaire de rejet et Canalisation hors site

Tout effluent liquide résultant du fonctionnement des installations est considéré comme Eau industrielle (EI).

Une canalisation d'eau industrielle évacue les effluents traités avec les eaux météoriques depuis le bassin tampon vers un fossé situé à 66 m au sud du site.

La société SUD-CONTAINERS possède l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) pour l'exploitation d'un ouvrage de rejets d'eaux résiduaires situé au Sud de la Route Industrielle : AOT n°19-011 du 09/05/2019 et AOT modificatif n°1 du 12/08/20.

4.3.5.5 - Eaux pluviales polluées (EPp) et non polluées (EPnp)

Les eaux météoriques susceptibles de ruisseler sur des aires imperméabilisées ou d'être en contact avec des fumées industrielles sont considérées comme des **Eaux pluviales polluées (EPp)**.

Les eaux météoriques non susceptibles de ruisseler sur des aires imperméabilisées et n'entrant pas en contact avec des fumées industrielles sont considérées comme des **Eaux pluviales non polluées (EPnp)**. Sauf configuration spéciale, les eaux de toitures peuvent être considérées comme eaux pluviales non polluées.

Sur le site SUD-CONTAINERS :

- les eaux de toitures sont récupérées pour entrer dans le process (lavage des conteneurs).
- Les eaux ruisselant sur les aires imperméabilisées sont dirigées vers des séparateurs à hydrocarbure puis dirigées vers un bassin tampon pour ensuite être :
 - Cas n°1 : recyclées par pompage et récupérées pour entrer dans le process,
 - Cas n°2 : rejeté dans le milieu au niveau d'un fossé situé à 66 m au sud du site.

4.3.5.6 - Eaux usées (EU)

Les eaux usées correspondent aux eaux vannes et aux eaux à usage domestique provenant des toilettes et locaux sociaux.

Sur le site SUD-CONTAINERS, les eaux usées sont traitées par une microstation (filiale de type assainissement non collectif).

4.4 - DESCRIPTION DE LA PHASE OPERATIONNELLE DE L'INSTALLATION

4.4.1 - INSTALLATION DE LAVAGE

Le principe de fonctionnement est le suivant :

- Production d'eau chaude à partir d'une chaudière basse pression (détaillée au 4.3.3.2 - page 13) et d'un échangeur à plaques,
- Pompe haute pression de 100 à 120 bars pour alimenter les têtes de lavage,
- Station de lavage.

Les lavages sont pilotés par des opérateurs qui sont préalablement formés.

Les eaux de lavages sont récupérées au sol gravitairement sur une aire étanche et dirigées vers une fosse de reprise.

L'aire étanche a une superficie de 400 m², elle est prévue et conçue pour récupérer toutes les eaux de lavage mais aussi les eaux de pluie lors des précipitations.

4.4.2 - INSTALLATION DE TRAITEMENT DES EFFLUENTS

Le principe de traitement des eaux de lavage est basé sur 4 étapes distinctes :

- **Etape 1**

Cette première phase consiste en un traitement physique et sans adjonction de produit de traitement de l'eau. Ce système permet gravitairement la séparation des sédiments, des huiles et des graisses. L'ensemble des déchets soutirés sont stockés avant envoi vers un centre agréé de destruction.

- **Etape 2**

Cette étape correspond à un traitement biologique faible charge en aérobie. Un système d'aération permet l'apport d'oxygène à la biomasse. Compte tenu de la nature des effluents ce système ne requiert pas l'adjonction de réactifs ou la régulation du Ph.

- **Etape 3**

La biomasse est séparée et recyclée sur un système membranaire d'ultrafiltration. La notion de faible charge du biologique est importante car elle garantit le non colmatage des membranes. La biomasse retourne vers le biologique. Les boues en excès sont stockées avant envoi vers un centre agréé de traitement.

- **Etape 4**

Le filtrat de l'ultra filtration est dirigé vers un système de contrôle continu. Ce principe est une garantie supplémentaire pour respecter les normes de rejet.

Le schéma suivant décrit le traitement des eaux de procédé (Figure 3) :

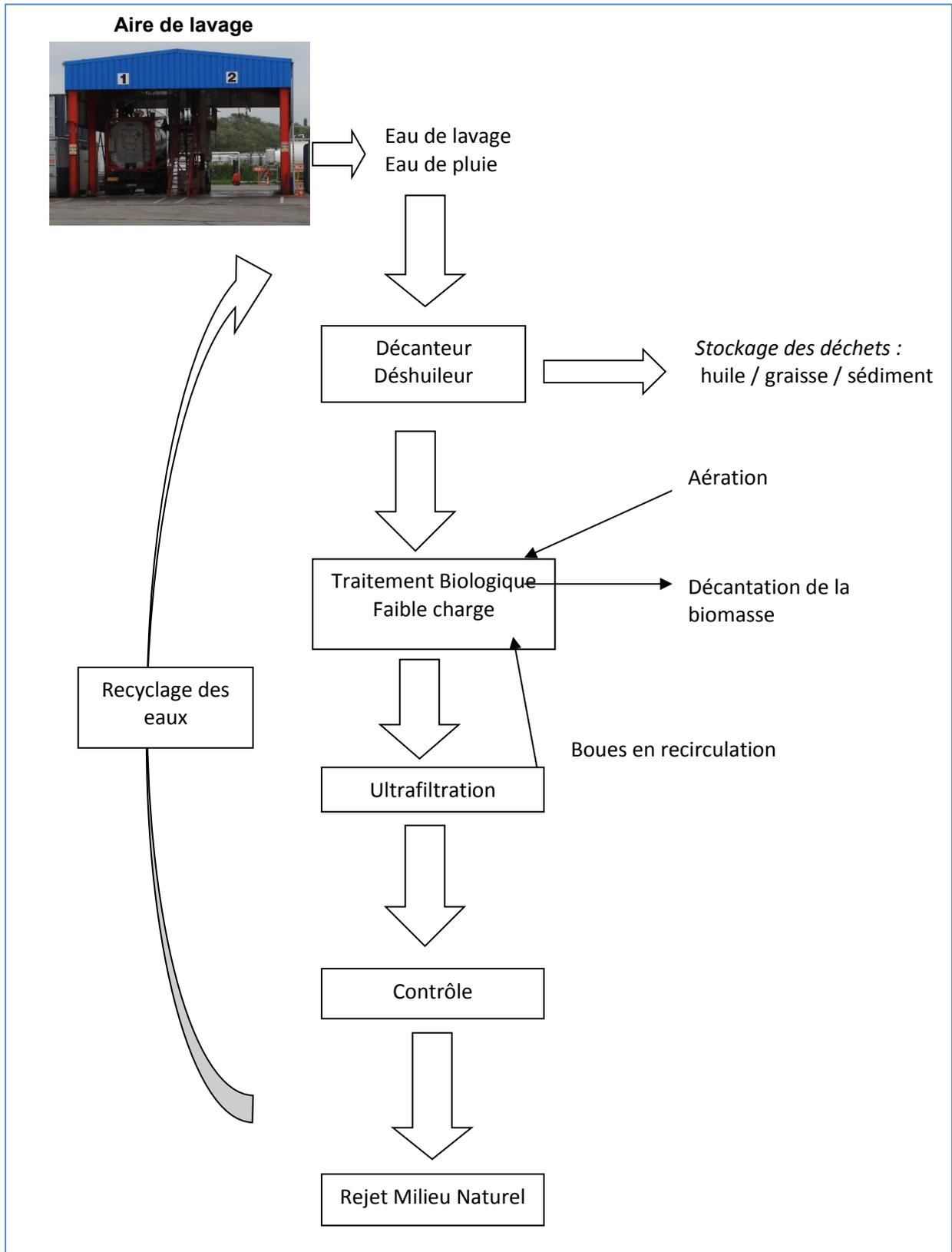


Figure 3 : Schéma de principe de l'installation de traitement des effluents

4.4.3 - CONSOMMATION ET RECYCLAGE DE L'EAU

La consommation actuelle en eau de SUD-CONTAINERS est estimée entre 18 et 20 m³ par an. L'activité de lavage est en progression constante et la tendance dans les années à venir pourrait dépasser le seuil d'autorisation (fixé à 20 m³/j).

L'eau utilisée provient :

- du réseau d'eau potable (AEP),
- de la récupération des eaux de toitures et des aires imperméabilisées,
- du recyclage de l'eau de procédé.

Une pompe de relevage permet de reprendre les eaux en sortie du bassin tampon qui recueille les eaux issues de la station d'épuration (traitant les eaux de lavage) et des séparateurs à hydrocarbure (recueillant les eaux ruisselant sur le bitume).

☞ Le circuit du réseau de collecte des eaux et du recyclage figure à l'Annexe 1 : Plan général des installations.

Le schéma suivant illustre la répartition de l'eau entre les 2 activités présentes sur le site (ARC et station de lavage de SUD-CONTAINERS) :

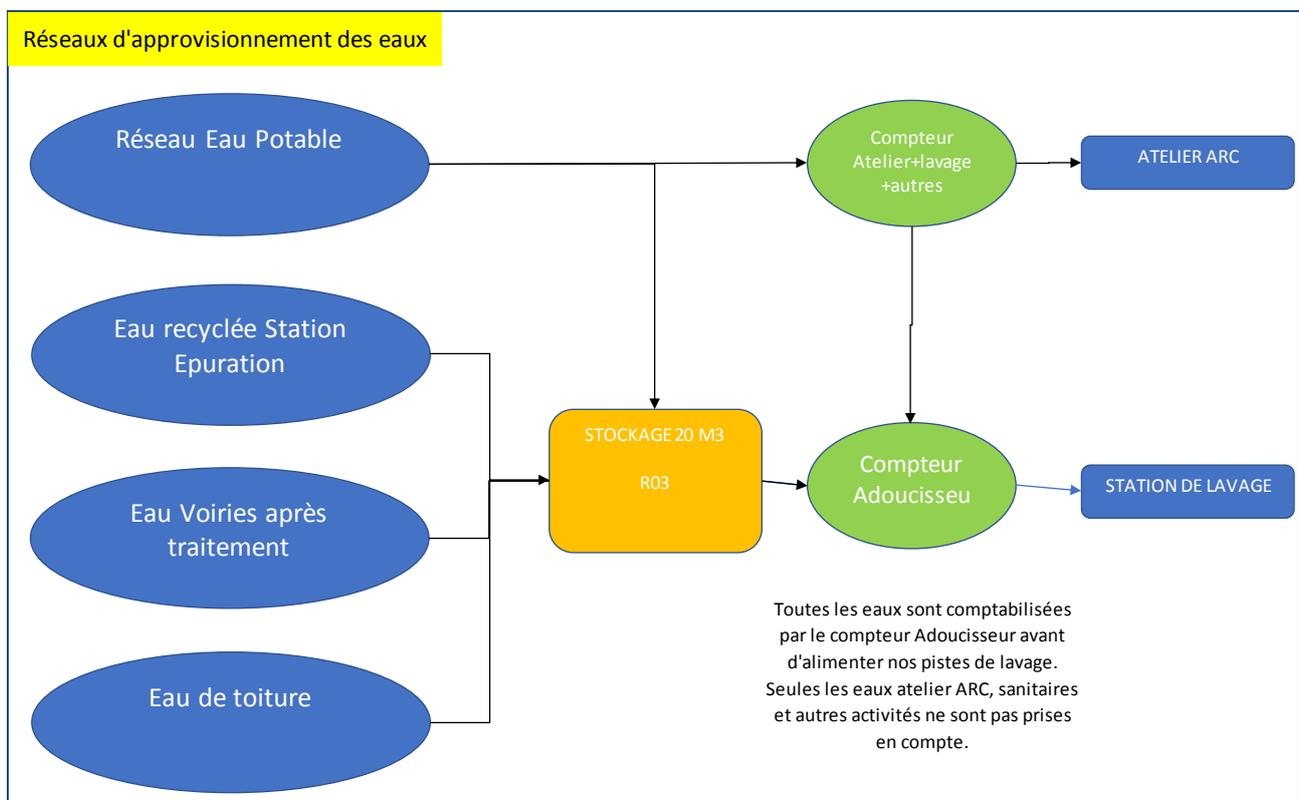


Figure 4 : Approvisionnement en eau du site ARC / SUD-CONTAINERS

4.4.4 - GESTION DES DECHETS

L'activité génère des déchets. Le tableau suivant décrit leur nature et filière d'évacuation.

Tableau 2 : Production et devenir des déchets

Source : Registre des déchets de SUD-CONTAINERS

Nature du déchet (code déchet)	Code déchet*	Quantité	Filière de revalorisation	Fréquence de reprise
Boue de station d'épuration	16 07 08	25 à 55 T/an	Incinération : Sté SEDIBEX	2 à 4 fois par an
séparateurs à hydrocarbure (station d'épuration)	16 07 08	Moyenne : 50 T/an	SEREP Le Havre / SEDIBEX	3 à 4 fois par an
Eaux usées de la microstation	20 03 04	5,56 T sur 4 ans	CODAH	Tous les 4 ans
Déchets égouts piste, refus dégrillage, Alkylated Phénol	16 03 05	3 à 4 T	Incinération : Sté SEDIBEX	Occasionnel (passage en 2016)

* code établi selon L'annexe de la décision 2000/532/CE de la Commission du 3 mai 2000 dans sa version issue de la Décision n° 2014/955/UE de la Commission du 18 décembre 2014.

4.4.5 - GESTION DES ODEURS

Pour ce type d'activité, les odeurs sont émises par les citernes ayant contenu des produits soufrés (DMDS).

Le site SUD-CONTAINER n'accueille plus de citerne ayant contenu des produits soufrés (DMDS) pour le lavage. Les citernes présentes sur le site sont traitées pour le dégazage seulement.

Le site SUD-CONTAINER ne dégage pas d'odeur.

4.4.6 - CONTROLE DES EMISSIONS

4.4.6.1 - Contrôle des rejets aqueux en sortie de STEP

Un canal de comptage permet de comptabiliser les effluents en sortie de membrane d'ultrafiltration.

Les valeurs mesurées de débit, température et PH sont comptabilisées et enregistrées au niveau de l'automate de la station.



Photo 11 : Canal de mesure en sortie de STEP

Les paramètres mesurés et leurs fréquences sont indiqués dans les 2 tableaux qui suivent :

Tableau 3 : Paramètres mesurés et fréquences

Source : *Autosurveillance SUD-CONTAINERS Sandouville 2018 SORTIE.xlsm*

Paramètre	Fréquence de mesure
T°c	1/jour
C° eau	1/jour
volume	1/jour
pH	1/jour
DCO	1/semaine
DBO5	1/trimestre
MES	1/mois
N-NTK	1/trimestre
N-NH4	1/semaine
N-NO3	1/semaine
N-NO2	1/semaine
N-NGL (azote NGL)	1/mois
P-P tot (Phosphore total)	1/semaine
Hydrocarbures	1/trimestre

Tableau 4 : Paramètres « Métaux » mesurés et fréquences

Source : *Metox totaux et autres paramètres Sandouville 2018.xlsx*

Paramètre	Fréquence de mesure
Arsenic	1/an
Cadmium	
Chrome	

Cuivre	Par un laboratoire extérieur
Nickel	
Plomb	
Zinc	
Indice Phénol	
Cyanures	
AOX	
Manganèse	

4.4.6.2 - Contrôle des séparateurs à hydrocarbure

Le contrôle est effectué une fois par an.

4.4.6.3 - Contrôle des émissions sonores

Les mesures de bruit dans l'environnement sont réalisées régulièrement.

La dernière étude date d'avril 2020.

4.4.6.4 - Contrôle des émissions dans l'air (cheminées des chaudières)

Les chaudières font l'objet d'un contrôle régulier des rejets.

4.4.7 - EXUTOIRE DES EAUX

L'émissaire de rejets des effluents traités et des eaux pluviales de SUD-CONTAINERS est un fossé situé à près de 65 m au sud et relié au Grand canal.

Le contexte hydrologique du site est décrit ci-après :

- La Zone hydrographique dans lequel s'inscrit le site est le « Le Canal de Tancarville du confluent de la Lézarde (exclu) à l'embouchure ainsi que l'ensemble du port du Havre et l'air » (code : H740).
- La masse d'eau concernée par le projet est la masse d'eau cours d'eau-canaux « Canal du Havre » (code : FRHR524). Il correspond au canal de Tancarville et au Grand canal.

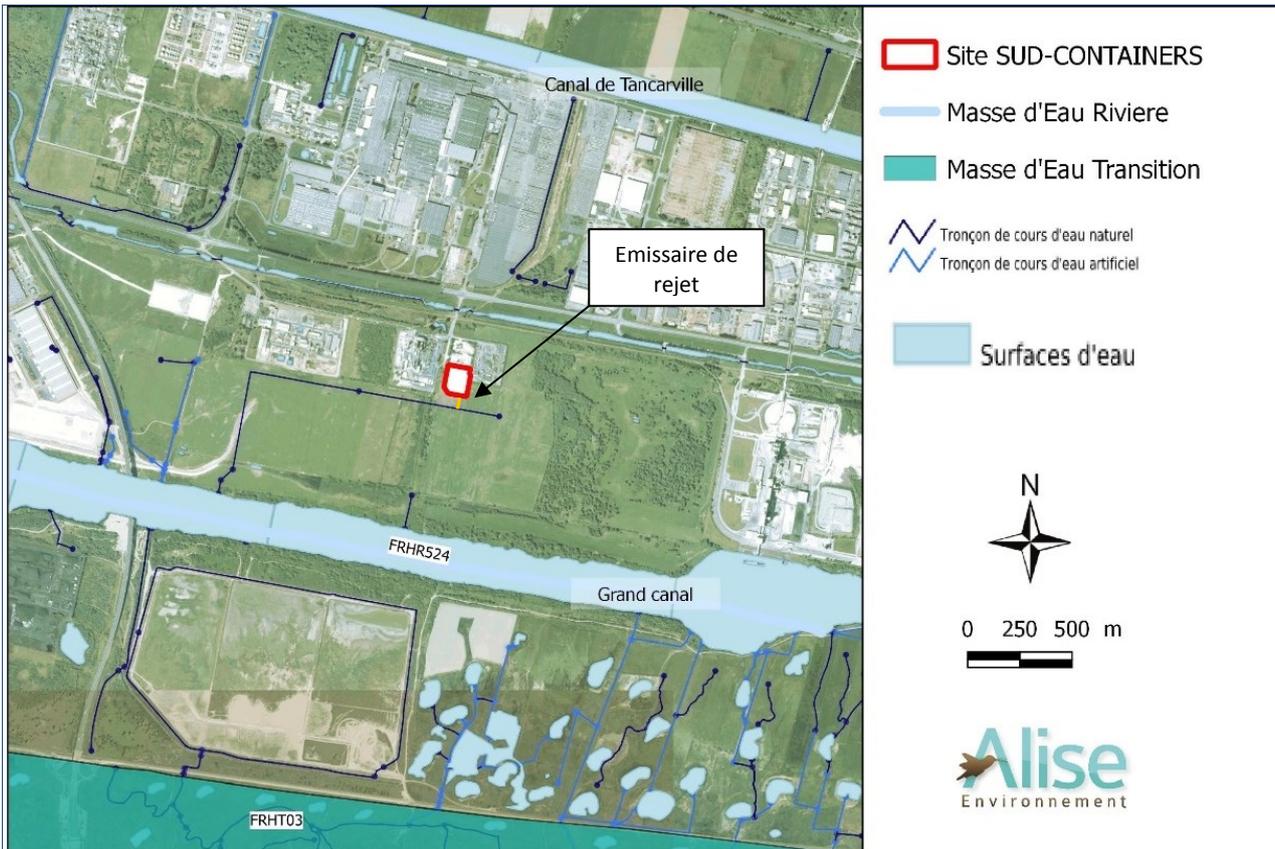


Figure 5 : Contexte hydrologique et émissaire de rejet

4.4.8 - LES PRODUITS DANGEREUX ET LEURS STOCKAGES

Les produits sont de diverses natures :

- **Les produits employés au traitement des effluents (liés à la station de traitement)**

Ils se composent de produits alcalins, acides et de solvants. L'ensemble des produits sont clairement étiquetés et identifiés.

Ces produits sont exclusivement livrés en bidons ou fûts.

Le stockage est conçu de manière à assurer un entreposage en rétention par nature des produits pour éviter tout contact et réactions dangereuses et dans des locaux adaptés et suffisamment ventilés.

Tableau 5 : Réactifs employés dans le traitement des eaux de lavage (station d'épuration)

Source : SUD-CONTAINERS

Nature du produit	Type	Consommation en Kg (année 2018)	Emballage	Stock minimum
Bioaccélérateur 55	Nutriment	70	CNT 1300 kg	1 CNT
Antimousse AS 19	Antimousse	50	Bidon 20 kg	2 bidons
Soude		0		
Polychlorure d'aluminium		840		
P500		205		
Acide Sulfurique 96 %		0		

Javel 13 %		192	Bidon 20 kg	1 bidon
Acide citrique 50%		75	Bidon 20 kg	1 bidon

L'ensemble des produits est stocké dans un local dédié (ventilé) et sur rétentions séparées (basiques / acides).



Photo 12 : Stockage des produits de la STEP

- **Le stockage de 2 m³ de fuel utilisé pour le ravitaillement des engins de manutention** Ses caractéristiques :

- Aérienne,
- Rétention : double paroi
- Localisation : extérieur,
- Contrôle optique des fuites.

- **Le stockage de 20 m³ de fuel utilisé pour l'alimentation de la chaudière destinée au lavage des conteneurs**

Ses caractéristiques :

- Aérienne,
- Double paroi,
- Localisation : extérieur (distances de sécurité respectées et dans une enceinte clôturée),
- Localisation : extérieur,
- détection de niveau.

- **Le stockage de 31 T de gaz utilisé pour l'alimentation de la seconde chaudière (destinée au réchauffage)**

Ses caractéristiques :

- Aérienne,

- Gaz : propane,
- Localisation : extérieur (distances de sécurité respectées et dans une enceinte clôturée),
- détection de fuite.



Photo 13 : Cuve à fuel 22 m3



Photo 14 : Citerne gaz 31 T

4.4.9 - TRAFIC INDUIT

Les conteneurs arrivent et repartent par camion sur châssis routiers 20' ou 40'. Les camions sont les sociétés clientes et est constitué de 10 à 20 transports routiers par jour.

L'ensemble des voiries (voies publiques de la zone industrielle et du site) est conçu pour supporter le transport routier des camions.

L'élimination des déchets représente environ 12 voyages annuels.

4.4.10 - FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'INSTALLATION

4.4.10.1 - Jours et horaires de fonctionnement

L'entreprise fonctionne du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 en continu.

Des installations fonctionnent en continu : il s'agit de la station d'épuration.

4.4.10.2 - Chauffage des locaux

Les bureaux et locaux sociaux sont chauffés par des convecteurs électriques pour assurer aux employés un niveau de température leur permettant de travailler dans de bonnes conditions.

4.4.11 - MOYENS DE SECURITE DE L'INSTALLATION

4.4.11.1 - Risque incendie

a) Moyens de prévention du risque d'incendie

Compte-tenu de la nature de l'activité (stockage de produits dangereux, combustion par des chaudières), les risques d'incendie sont réels. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre les moyens permettant d'une part de réduire les probabilités de départs d'incendie et d'autre part de lutter contre les débuts d'incendie.

Pour réduire les probabilités de départs d'incendie, les dispositions suivantes sont appliquées :

- Formation du personnel pour intervenir en cas d'urgence ;
- Contrôle du site par les employés durant les heures de fonctionnement et vidéosurveillance en dehors des heures ouvrées et report d'alarme sur le traitement de l'eau et les chaudières ;
- Interdiction de fumer sur l'ensemble du site (signalement par des panneaux indicateurs à l'entrée et dans différents endroits de l'installation). Seule une zone près des locaux sociaux à l'entrée est réservée aux fumeurs ;
- Contrôle régulier des machines et de l'outillage par un organisme agréé et entretien ou remplacement de ce matériel si nécessaire ;
- Contrôle régulier des engins et des véhicules utilisés sur le site par des organismes agréés ; entretien régulier des engins ;
- Contrôle régulier de la citerne de propane ;
- Contrôle régulier des installations électriques par un organisme agréé et entretien ou réparation de ces installations si nécessaire.

b) Moyens internes de lutte contre l'incendie

L'installation est équipée de moyens permettant de lutter contre les départs d'incendie (cf. détail dans l'*Etude de danger*) :

- Extincteurs proches des zones à risque, répartis sur le site :
 - Plusieurs Extincteurs de 6 Kg poudre sur le site,
 - Au moins 2 Extincteurs de 9 Kg poudre à proximité des zones de découpe des métaux.

Les extincteurs sont contrôlés une fois par an par un organisme agréé dans le cadre d'un contrat d'entretien.

➤ En projet : 1 citerne de 120 m³

Les 3 citernes d'eau actuellement en place (et constituant une réserve totale de 72 m³) n'étant pas équipées de raccords pompiers et n'étant pas préservée du gel, une citerne adaptée est à l'étude.

Les services de secours doivent en effet disposer d'un certain volume d'eau disponible pendant 2 heures. Le calcul de ce volume est déterminé en utilisant le Document Technique D9 « Défense extérieure contre l'incendie » et dépend notamment des surfaces de stockage.

Compte-tenu des caractéristiques de l'installation, le calcul des besoins d'eau en défense extérieur contre l'incendie donne les résultats suivants (*le calcul est détaillé dans l'Etude de danger*) :

- Débit requis : 60 m³/h à assurer pendant 2 heures, soit 120 m³.

c) Moyens externes de lutte contre l'incendie

La borne incendie la plus proche est située à près de 120 m de l'accès sud du site (et à 170 m de l'entrée nord). Une seconde borne incendie est distante de 150 m de l'entrée nord du site.

Les 2 accès au site sont toujours dégagés pour permettre aux services de secours d'accéder rapidement à l'intérieur de l'installation.

4.4.11.2 - Clôture et barrière

L'ensemble du site de l'installation est clôturé, conformément à la réglementation.

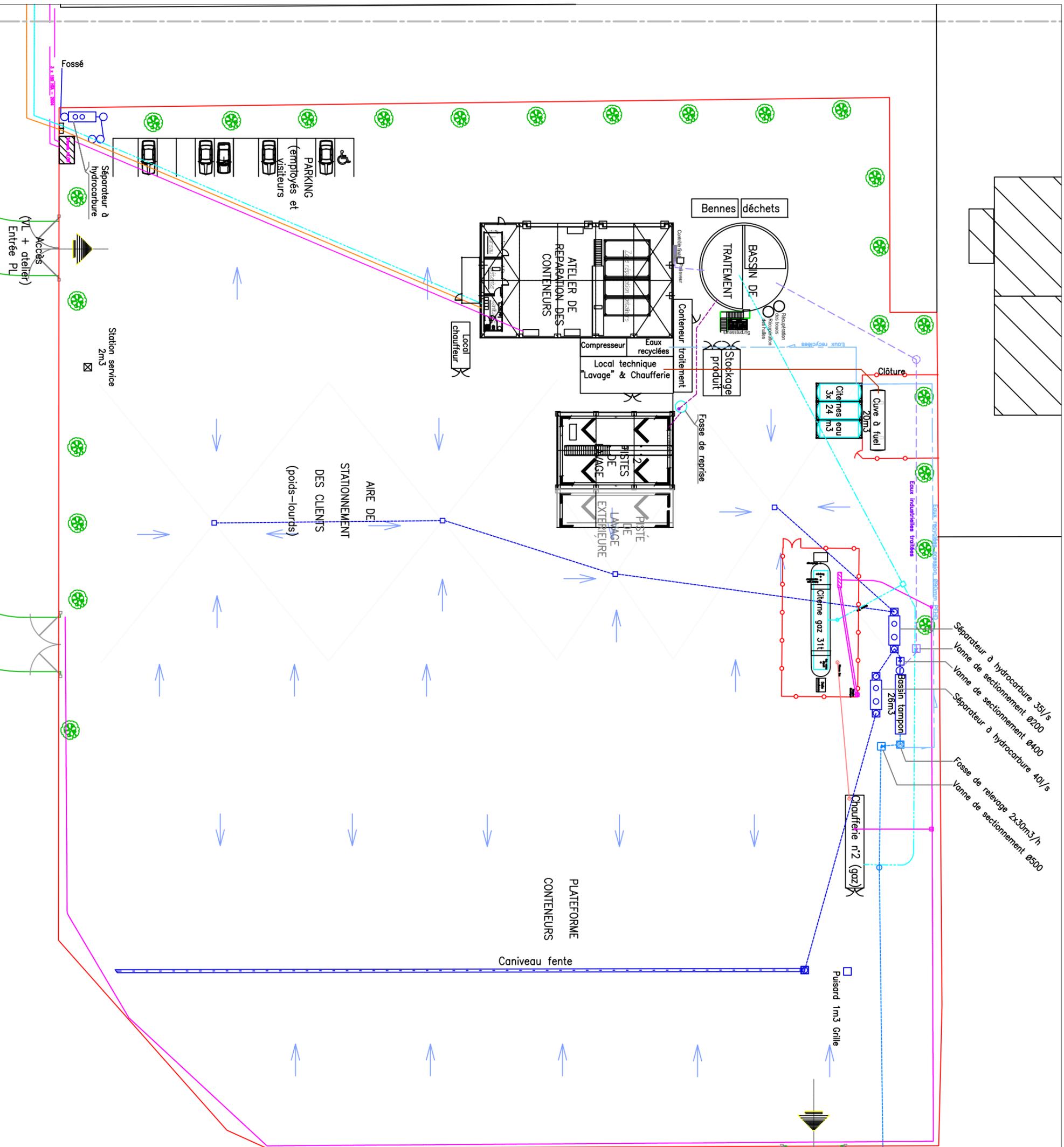
L'entrée est équipée d'une barrière qui est fermée à clé en dehors des heures de fonctionnement de l'entreprise. Le site est strictement interdit à toute personne non autorisée.

5 - ANNEXES

TABLE DES ANNEXES :

Annexe 1 : Plan général des installations

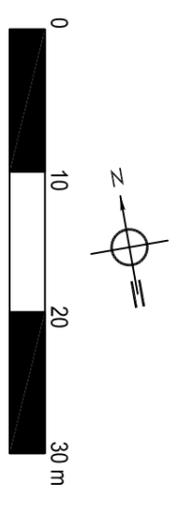
ANNEXE 1 : PLAN GENERAL DES INSTALLATIONS



Séparateur à hydrocarbure 35l/s
 Vanne de sectionnement Ø200
 Vanne de sectionnement Ø400
 Séparateur à hydrocarbure 40l/s
 Fosse de relevage 2x30m³/h
 Vanne de sectionnement Ø500

LEGENDE

- Limite du site SUD CONTAINERS
 - Eaux pluviales (EPP)
 - Eaux industrielles (EI)
 - Eaux résiduaires (EP+EI) traitées
 - Eaux recyclées (EP+EI traitées)
 - Eau potable (AEP)
 - Télécommunication (conduite allégée ORANGE)
 - Réseau électrique BT et Eclairage
 - Réseau électrique enterré (ENEDIS)
 - Réseau gaz
 - Réseau fuel
 - Conduite de rejet de HOYER FRANCE
 - Conduite vapeur
 - Sens d'écoulement des eaux pluviales
 - ▨ Bâtiment voisin
- NB : les réseaux sont esquissés à titre indicatif, il y'a un écart avec le terrain.



Plan des installations
 1 / 500



Activité de station
 de lavage